Dimanche 12 Août.

On s'abonne au bureau de la rédaction, place du Spectacle, et chez MM. les directeurs des postes

On recoit les annonces au bureau de la rédaction et chez M. Laroua , imprimeur libraire.



Année 1827. — Nº. 190.

Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 72 1/2 cts. P.B., par telmestre . pour Liége, et de 5 flor 67 ets. P. B. franco, pour les antres villes du royaume.



ANGLETERRE.

Londres, le 7 de août - Le fils de M. Canning est arrivé ce matin à 5 heures à Chiswick. M. Canning était depuis une demi heure tombé dans un profond sommeil, dont les médecins auguraient bien, cependant le bulletin ajoutait qu'il était pen probable qu'il put long-temps survivre, à l'état d'épuisement où il se trouvait.

Le bulletin de 11 heures du matin portait : « Le danger où se trouve M. Canning est encore plus imminent que lors du dernier rapport ». Il avait fait ses adieux à sa famille lundi

soir à 8 heures, sur l'avis de ses médecins.

A quatre heures et un quart M. Canning était encore en vie, mais le proscriptum d'une lettre de Chiswick, écrite à cette époque et reçue au bureau du Globe and Traveller dit : « On assure maintenant que tout espoir de rétablissement est évanoui, mais M. Canning se soutient d'une manière miraculeuse. »

The Courier contient un article étenda sur la maladie de

M. Canning. On y lit les passages suivants:

* L'inflammation intérieure est si générale et tellement éten-due, que les médecins on été hors d'état de déterminer quelle partie particulière pourrait être plus immédiatement le siége de la maladie. Dans ses accès de délire, des mots lui échappent qui décèlent que son esprit s'occupe encore des affaires publiques; il en donne aussi des preuves dans ses momens de calme. Dans un de ces intervalles, il s'est exprimé sur sa situation et sur celle de son souverain de la manière la plus noble et la plus touchante

Cet article se termine ainsi : « Le roi montre la plus grande sensibilité et toute la tendresse de l'amitié, au sujet de la triste situation d'un ministre qu'il avait trouvé digne de son entière consiance dans une crise qui demandait un homme de tête. Hélas, il n'est peut-être pas trop de dire que les soucis, les fatigues, les inquiétudes des qua re derniers mois, ont place M. Canning sur le lit de douleur, d'où probablement il ne se relevera jamais; car il a eu à lutter contre ce qui devait briser l'énergie d'une âme et d'un caractère comme le sien. Les insultes honteuses, les viles insinuations, les atroces calomnies auxquelles il a été en butte, n'ont point d'exemple dans l'histoire des discordes des partis. »

- On lit dans le Times : La maladie de M. Canning a répandu parmi les hommes généreux et réfléchis des craintes bien plus grandes que celles que l'attachement à un individu quelconque pourrait faire naître, ou que le sentiment de l'importance d'un autre homme d'état, quel qu'il soit, dirigeant les affaires du monde, pourrait inspirer. Nous pouvons à peine envisager sans en avoir l'âme ébranlée, les conséquences funestes qui pourraient avoir lieu si l'indisposition du très honorable gentleman avait une issue fatale.

Quand on peuse dans quelles circonstances difficiles et même périlleuses, M. Canning a osé répondre à l'appel de son souve-rain, quand ce souverain était abandonné, menacé, insulté par ceux mêmes qui devaient tout à sa bonté, aucun anglais ne peut nier que le roi et le manistre qui se sont identifiés dans leus efforts pour maintenir la dignité royale, n'aient des droits imprescriptibles à l'appui de la nation britannique.

M. Canning était coupable d'un double crime : il a été nommé par le roi et choisi par le peuple. La malignité avec la-quelle on a calomnié M. Canning est sans pareille dans l'his-

toire des partis en Angleterre.

Rien n'a paru trop bas ou trop mensonger pour servir d'accusation contre M. Canning, mais malgré les efforts désespérés de ses ennemis, peu de tems après son avénement au ministere, les hommes les plus honorables de la nation se sont réunis à lui, contents de partager le danger d'une crise la plus in-portante qui ait eu lieu en Europe depuis la bataille de Wa-

La politique suivie par M. Canning et ses amis les whigs avec l'approbation, nous le disons hardiment, volontaire et décidend. cidée du monarque, était la justice et la liberté en Angleterre et à l'étranger.

L'établissement d'un nouveau ministère a attiré sur notre souverain l'éloge de ses sujets; et la faveur qu'il a accordée à une politique éclairée, lui a donné la réputation d'un prince au la la société prince ayant de grandes vues pour le bonheur de la société

Le résultat funeste de la maladie de M. Canning, plaise à Dieu qu'il n'en soit pas ainsi , plongerait non-seulement l'Angleterre, mais le genre humain tout entier dans la consternation. Tous seraient épouvantés en considérant les suites d'une nouvelle lutteentre les grands principes qu'il a appuyés et le parti pernicienz qu'il a renversé. Toute la terre pourrait changer de face si les torys anglais revenaient au pouvoir. Des projets d'a-grandissement et d'oppression seraient poursuivis dans l'Unest et l'Est, sans crainte et sans remords.

Le commerce et les manufactures seraient dérangés par le rétablissement du système prohibitif; le crédit public succomberait sous l'accumulation des maux ; nos colonies , notre pouvoir manitime et notre prééminence parmi les nations disparaîtraient successivement. Tel est le tableau qui se présente main-tenant à l'esprit des hommes rélléchis et désintéressés, comme une partie des conséquences d'une catastrophe dont les résultats vont au dela de la prévoyance ordinaire des hommes.

- On a reçu un nouveau journal de Caraccas, intitulé: El Reconciliador, dont les nos vont jusqu'au 20 juin. On y trouve entr'autres documens, une proclamation que Bolivar a adressée aux Colombiens, de son quartier-général de Caraccas, le 19 juin 1827; en voici quelques passages:

Colombiens, vos ennemis menacent la Colombie de des-

traction, il est de mon devoir de la sauver.

» Voilà maintenant, 14 ans que je suis à votre tête, par le vœu presque unanime du peuple. A chaque époque de gloire et de prospérité de la république, j'ai renoncé au commandement suprême avec la plus parfaite sincérité. Je n'ai rien tant désiré que de me défaire d'un pouvoir irresponsable, instrument de tyrannie que je déteste plus même que l'ignominie. Mais doisje vous abandonner au moment du péril? Serait-ce là la con-duite d'un soldat ou d'un citoyen? Non, Colombiens! Je suis résolu à braver tout danger plutôt que de souffrir que l'anarchie usurpe la place de la liberté, ou la rebellion celle de la constitution.

» Comme citoyen, comme libérateur et président, mon devoir m'impose la glorieuse nécessité de me sacrifier pour vous. Je vais donc vers les frontières méridionales de la république exposer ma vio et ma renommée pour vous délivrer des hommes perfides qui ont arboré l'étendard de la trahison....

» Colombiens! j'en appelle à votre gloire et à votre patriotisme. Ralliez-vous autour de la bannière nationale, qui a été portée en triomphe de l'embouchure de l'Orénoque jusqu'aux

sommets du Potosi

» La grande convention est le cri de la Colombie, et la chose la plus nécessaire pour sa prospérité. Cette grande convention, je la convoquerai sans délai, et entre ses mains je déposerai le bâton de commandement et l'épée qui m'ont été donnés par la république.

» Je ne tromperai point les espérances de mon pays. Nons avons obtenu la liberté, la gloire et les lois en dépit de nos ennemis; cette liberté, cette gloire, ces lois, nous les conserverons en dépit d'une anarchie monstrueuse. »

" Signé, BOLIVAR. "

FRANCE.

Paris, le 8 avut - Un grand nom vient de s'éteindre en Auvergne : c'est celui de Domat. Le respectable magistrat qui le portait était le petit-fils et le dernier descendant mâle de Jean Domat, le célèbre auteur des Lois civiles, Né en 1745, à Clermont, M. B. Domat fut appelé à la présidence du tribunal civil de cette ville lors de sa formation, En 1816, il obtint sa retraite avec le titre de président honoraire, et il est mort le 30 juillet, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Le manifeste de la Turquie en réponse aux notes des divers cabinets européens, est tel qu'on devait l'attendre de l'opiniâtreté du divan. Le droit de massacrer les Grecs est pour lui un point de morale religieuse dont il ne se départira pas. Les Grecs ne sont à ses yeux que des misérables qui n'ont pas su apprécier les douceurs du régime dont ils jouissaient ; des ingrats qui sont insensibles aux bienfaits dont on les accable, des forcenés dignes de tous maux, pour n'avoir pas voulu rester plus long-temps courbés sous le bâton; c'est là le langage de toutes les tyrannies , c'est celui que devait tenir naturellement

Il est évident que la Porte ne croit pas que l'intérêt que les cabinets prennent aujourd'hui aux Grecs puisse avoir des suites sérieuses. Elle a reçu, dit-elle, des propositions d'assistance pour réduire ses sujets rebelles; elle a vu ensuite la lutte continuer cinq ou six ans, sans que personne s'en soit inquiété, elle a dépeuplé Scio, Casos, Ypsara, Missolonghi, la Morée toute entière, sans qu'on ait fait mine de la troubler dans ces expéditions; comment pourrait-elle croire qu'anjourd'hui on songe à intervenir sérieusement en faveur de cenx pour qui on a été si long temps ou hostile ou indifférent? Les cabinets aumit ici à lutter contre leur propre ouvrage, et si le divan est infirmé dans son incrédulité et dans sa résistance par un de se cabinets même, la tâche de la diplomatie deviendra encore lus pénible.

Les journaux anglais voient dans le texte même de la note arque, et dans la source où ils la supposent émanée, l'explication du refus fait par l'Autriche de signer le traité conclu entre les trois puissances, et de la publicité donnée a ce traité par le fait du prince d'Esterhazy. Si les partisans du pouvoir absolu s'applaudissent de trouver dans la note du divan le beau idéal de leurs doctrines, ils seront sans doute choqués de la condamnation qui y est prononcée contre le droit d'intervention et l'Autriche elle-même aurait dû se scandaliser d'y trouver des principes si opposés à la conduite qu'elle a tenue avec le royaume de Naples. (Courrier français.)

— La saison est tellement avancée, que le 30 juillet il a été cueilli dans la vigne du sieur Birgmann, à Wissembourg (Bas-Rhin), du raisin noir dont la maturité était parfaite. Le maire a constaté par un procès-verbal ce fait extraordinaire pour l'époque et le pays.

PAYS-BAS.

Liége, le 11 Août.

Laeken, le 10 août, à 8 heures du matin.

Depuis deux jours, S. M. la reine ne sent point de crépitation dans la fracture et a pu rester levée pendant quatre heures.

Une personne arrivée avant-hier de Londres à Ostende, nous écrit la lettre suivante :

» Canning est mort hier, 8 août, à 4 heures moins to mi-

nutes du matin.

Sa maladie fut use inflammation dans les intestins. La consternation est générale. A mon depart tous les navires avaient le

pavillon à mi mât. On n'entendait parler que de Canning.

« Le 7, les fonds étaient déjà baissés de 2 1/2 p. 0/0.

« Quelques personnes croient que M. Peel reprendra sa

place. »

Dissieurs lettres de commerce arrivées à Anvers, et le Belge

Plusieurs lettres de commerce arrivées à Anvers, et le Belge annoncent aussi cette déplorable nouvelle.

— Le roi a décidé que les exercicés militaires d'automne auront lieu cette année au 1er. septembre. En conséquence, des ordres ont été donnés pour rappeler sous les drapeaux les miliciens en congé qui se trouvent dans les provinces.

Tout milicien en congé, autre que ceux de la réserve, pour lequel il ne sera point envoyé de nouvelle cartouche à M. le bourgmestre, ou qui ne recevra pas un avis spécial constatant qu'il est exempt d'assister aux exercices de cette année, est censé appelé, et sera signalé comme réfractaire, s'il ne se présente pas à son corps le ter, septembre prochain, à midi, après avoir comparu devant M. le gouverneur de sa province au jour que cet administrateur aura indiqué.

Tout homme qui ne se présentera pas devant M. le gouverneur aux époques fixées sera tenu de faire le voyage à ses frais, sans préjudice des peines plus graves, s'il ne se trouve pas à son corps le 1er. septembre à midi. (Gaz. des P.-B.)

La commission philhellénique, à La Haye, vient d'ouvrir une sonscription de dix cents par semaine, ou toute autre rétribution.

TEMPÉRATURE du 11 août. — A 8 heures du matin, 17 degrés, à une heure, 18 degrés.

On mande de la Rochelle que, le 28 juillet, à deux heures aprèsmidi, le thermomètre centigrade marquait 30 degrés; le 29, à la même heure, il s'est élevé à 35; ces chaleurs excessives ont grillé quelques morceaux de vignes, les herbes dans les prés, et la majeure partie des fruits aux arbres en espaliers.

Exposition des produits de l'industrie française. — Les journaux de Paris consacrent chaque jour une ou deux de leurs colonnes à reulre compte de cette exposition nationale. Comme nous ne pouvons rester indifférens aux progrès de l'industrie, quelque part qu'ils se montrent, quelques extraits des articles publiés sur ces objets nous paraissent devoir être convenablement placés dans notre journal.

Au premier rang des articles envoyés à l'exposition, il faut mettre les draps, les brouzes, la lithographie, l'orfévrerie, les membles, les tissus de fil et de coton; mais les brouzes pour l'élégance des formes l'empertent sur tout le reste.

On a remarqué de sensibles progrès dans la fabrication des meubles. Partout l'acajon a fait place aux bois indigènes, et sur 80 piano présentés, il y en a près d'un tiers qui sont en bois français. L'érable, le frêne blanc, rouge et gris, le platane, le murier, sont réhabilités à notre grand avantage, car ces bois donnent des produits d'un éclat et d'une fraîcheur remarqua-

bles. (1) La marqueterie reprend faveur, ainsi que les formes gothiques parmi lesquelles plusieurs nous ont paru massives et lourdes comme de vieilles cathédrales.

La fabrication de fleurs a fait aossi de grands progrès. On a pu remarquer des fleurs artificielles en cire qui approchent de la nature d'une manière véritablement magique; elles ont toute la fraîcheur, la mollesse et la fléxibilité des fleurs de nos jardins: l'illusion est complète. Nous signalons avec empressement cette découverte, parce qu'elle peut devenir très importante pour la botanique, en fournissant les moyens de composer des collections classiques dans les départemens qui sont privés de jardins d'études.

Les cuirs vernis employés à fabriquer des cuvettes, des pols de toute espèce, des gourdes pour les militaires et pour les marins, méritent une mention particulière. Les paquebots consecrés au transport des passagers en retireront de grands avantages, parce que ces vases ne sont pas fragiles et s'emballent facilement; on peut les employer également pour le service de enfans

Mais ce qui surtout brille de toutes parts et, ce qui, aux yeux d'un observateur superficiel, ferait passer les français pour un peuple éminement religieux, c'est la magnificence et la quantité des calices, ostensoirs, ciboires, autels, croix, bannière, madones, candelabres et abernacles qui décorent l'exposition. Notre industrie n'aura bient it plus rien à envier sous ce rapport à la richesse des temples espagnols, ornés par les anciem maîtres du Mexique.

Dans la salle des machines, à côté d'un nouveau modèle de tourne broche à poids et à ressorts, se trouve un four écommique de boulangerie, pour la cuisson du pain avec du chabon de terre. Ce procédé vient d'être établi a l'un des fours de la manutention générale de Paris, par ordre du ministre de la guerre. Les experiences qui ont eu lieu le mois dernier ontoffert d'heureux résultats. Ce procédé a le double avantage de l'économie, qui est de moitié sur la consommation du hois, et de la rapidité, puisqu'il peut cuire quinze fournées en viugle quatre heures. Le prix en est de 1,000 fr. pour la fourniture d l'établissement.

Non loin delà sont placés des métiers à l'usage des filature de coton et de laine longue. Ces métiers qui marchent ave une rare précision, sont tout en fer, fonte et cuivre, de forme élégantes et d'un travail qui ne laisse rien à désirer. Près de là est un modèle de clocher, à l'usage des amateurs, pour village de Chénoise, près Provins. On peut en entendre la sonnerie et se figurer d'avance tout le plaisir que ses timbemens prolongés procureront aux habitans de Chênoise.

Dans l'état actuel de l'industrie en France, les 1,200 mans facturiers qui sont venus exposer au Louvre le produit de leurs manufactures représentent douze millions d'industriels, qui chaque année donnent à la France pour 1,800 millions de produits, et portent le fardeau de 400 millions. Quelle réunie de notables, dit le Constitutionnel, eût jamais plus de titre aux hommages et à la reconnaissance du pays!

Le général Foy. — Causes de sa célébrité comme orateur. — (variable practère de son éloquence.

Des différents journaux politiques publiés à Paris, le Journales Débats est sans donte un de ceux dont la partie littérant est traitée avec le plus de soin et de talent. Des écrivains ille tres, des critiques distingués, tels que MM. Villemain, Che teaubriand, Fiévée, Hoffmann, etc. etc., assurent à cette feuille une grande supériorité pour tout ce qui concerne la littérante Parmi les morceaux remarquables qui souvent sortent de plume de ces maîtres habiles, celui qui a paru dans un des de niers numéros au sujet de l'ouvrage du général Foy sur la guern d'Espagne nous semble mériter une attention particulière. Il not a paru que le talent du grand orateur, dont la France déplatencere la perte, y est dignement apprécié.

Voici quelques extraits de cet article qui n'occupe l' moins de trois colonnes dans les Débats :

Ce qui a fait la fortune du général Foy c'est le rare bonheur qu'il d'être le plus complet et le plus digne représentant de l'opinion don prit en main la querelle. Venu au monde en quelque sorte au milieu éblouissemens de 1789, et grandi dans l'ivresse de nos victoires, il se pédéfenseur des doctrines constitutionnelles. Le hôtes divers du camp de se trouvait le champion pouvaient ainsi tous l'entendre; il avait qu'elques chôse de common avec eux, et c'était par les beaux côtes de la charte et de ses maximes; car il avait autrefois embras cœur la révolution; mais ce fut pour fremir plus qu'un autre de ses la s'etait livré, avec son jeune enthousiasme, au long rêve de nos conflois mais sans accepter pour soi ni pour son pays la terrible compensation servitude. La restauration était venue, et elle ne le trouva point transference de le trouvait pas non plus ennemi......

Nulle ame ne fut plus droite et plus haute, not esprit plus élenda, élevé, plus curieux du bon et du juste. Il sut d'abord comprendre l'égal, ses besoins, ses maximes. C'était un curieux speciacle que cet he de guerre établissant avec son éloquente solli civide, les régles du gournent vivil, et fixant, dans l'intérêt de la liberté, l'équibibre des pour autre d'interes de la vierle armée, dont l'était avec passion les blessurés, La jeunesse de nos écoles availlépait avec passion les blessurés, La jeunesse de nos écoles availlépait avec passion les blessurés, La jeunesse de nos écoles availles de la fois par les sentimens et les doctrines, par l'exaltation et la bait à la fois par les sentimens et les doctrines, par l'exaltation et la solution de la companie de l

⁽¹⁾ Nous engageons à ce sujet nos fabricans de meubles à suivre l'exerqui leur est donné par les fabricans français. Nous possedons ches ces différentes espèces de bois. Qu'ils les mettent en usage; et nos neus seront aussi beaux, mais d'un prix moins élevé que ceux qui faits en étrangers, sortent aujourd'hui de leur ateliers.

deur. Ayant de plus qu'elle de nobles travaux, de nobles cicatrices, une noble vie, il joignait, comme elle, à l'amour du régime des lois, une imagination mobile et passionnée, une ame accessible aux illusions et pleine de loi dans des utopies, quelque chose d'avantureux dans l'esprit et le langage, l'abondance des idés, une verve de poète, de la chaleur dans les affictions et point dans les inimitiés, par dessus tout, le culte de l'honneur

el de la verite..... Aussi sa parole était-elle puissante, aussi semblait-il une barrière pour les camps en présence; aussi avait-il une autorité à laquelle tout rendait hommage, ses amis et ses ennemis. Sur ce banc, où il s'agitait, indomptable athlète, toujours altéré de combats, on ne sait quel prestige, quel uuage de gloire l'environnait à tous les yeux, et l'élevait au-dessus de l'arène. Ne pretendant nullement à conduire ceux dont il était le mandataire; mais résolu a ne pas se laisser faire la loi par leurs passions, il allait au gré de ses inspiretions genéreuses et se trouvait suivi. Tandis que les partis, ombrageux despotes, ne pardonnent pas d'ordinaire une dissidence, et frappent de disgraces implacables quiconque se refuse à leurs emportements, la coungeuse indépendance du géneral Foy, ne compromit pas un seul jour son

vaste crédit. C'est là son plus bel éloge. Cet sscendant se marquait même sur ceux que Foy combattait. Qui sut aussi bien que lui se faire écouter de majorites ennemies, obtenir grace pour des protestations véhémentes, tenir toute une assemblée paisible et en quelque sorte résignée sous ses foudres éclatantes? C'est que la noblesse de son caractère était empreinte sur son large front, et passait dans son regard, dans son langage, dans son maintien. On peut dire qu'il était tout entier dans ses dehors. Il portait à la tribune une certaine élégance mâle et fière, tradition de la vie des camps, qui imposait aux hommes de l'ancienne France, en leur complaisant. Une grâce naturelle et persuasive, aimable expression de sa bienveillance naturelle, se mêlait à la vigneur de ses pensees, à la franchise de ses expressions ; enfin , une conviction si profonde respirait dans son accent, que toute conviction contraire en était ébranlee; et à lout le moins, en le blamant, on le respectait. Il ennoblissait de sa dignité personnelle le parti qu'il avait adopté, autant qu'il le fortifiait de

entendu Comme il avait trouvé des inspirations au champ d'honneur, aussi en trouvait-il à la tribune. Crave, noble, pleine d'enthousiasme et propre à l'inspirer, abondante en éclairs, cette éloquence était en quelque sorte la vive et rajide lumière que le choc des événements faisait jaillir, en pas-sent sur cette âme ar Jente et sur cette solide raison. On l'a comparé à Mirabeau. Louange malheureuse! Le tribun de 1789 avait pour genie la haine, la vengeance, le désordre des passions subversives; Foy était un de ces hommes qui éclairent la fin des révolutions, point de ceux qui les

son talent, et ses adversaires diront long-temps à feurs fils : Nous l'avons

NOUVELLES LITTERAIRES ET DES ARTS

commencent et les précipitent....

Les livraisons du J. J. Rousseau, réimprimé dans le format in-18, par M. Th. Lejeune, se continuent avec régularite. De pareilles publications, faites avec tout le soin et l'exactitude qu'y apporte l'editeur, n'ont pas besoin d'être recommandées au public; il suffit de les annoncer pour que le succès en soit assuré. Le volume qui vient de paraître est le premier des Confessions, cet ouvrage si extraordinaire, qui a fourm aux ennemis du philosophe de Genève la texte de tant de graves accusations M. mis du philosophe de Genève la texte de tant de graves accusations M. Lejeune a eu l'heureuse idée de mettre en tête du volume, uu examen des Confessions et des critiques qu'on en a faites, morceau très remarquable, qu'il a empruuté à l'édition de Dupont de Paris. « J'ai dit le but des confessions, écrit l'auteur de cet examen: c'est d'un solitaire mal-heureux qui croit sa mémoire flètrie; qui ne voit autour de lui que des confessions des accusateurs; et qui, s'examinant avec scrupule, se reconnaissant meilleur qu'on ne le fait, n'hésite pas à mettre au grand jour res actions louables ou honteuses, ses pensées les plus secrètes, ses intentions les plus cachées, enfin les mouvements de son ame que lui seul tonnait, qu'il pourrait couvrir d'un voile épais, lorsqu'ils sont blamables su même équivoques. » ou même équivoques. » Lignal.

Répertoire dramatique. — Les in-32 si fort à la mode, ont du bon; mais M. Dumant, éditeur d'un répertoire dramatique dont nous avons plusieurs fois annoncé les livraisons, prétend que les in-80, ont aussi leur prix. Si les uns sont plus mignons, plus portatifs, les autres offrent à l'œil un caractère plus lisible, et figurent mieux sur les rayons d'une bibliollique. Pour nous , nous voudrions , que ce fut surtout par le choix des pièces, que les éditeurs de ces collections, cherchassent à se distinguer. A la suite du Gascon à trois visages, tout récemment mis en lumière M. Dumontdonne la liste des douze comédies-vaudevilles publiées par lui dans le second trimestre de 1827. La voici : La Chatte métamorphosée en femme.

— Le Colonel. — Le Mariage à la hussarde. — L'Homne de paille. —

Le Mari par intérim. — La Dette d'honneur. — Philibert marié. —

L'Athi. Arbitre. - Les Compagnons du devoir. - Rataplan. - Les deux Matelots. — L'Ecrivaiu public.

Ne serait-ce pas le cas de donner pour épigraphe à cette collection, le vers

Sunt bona, sunt....

COMMERCE.

ROURSE DE PARIS, du 8 août. — Rentes 5 p. 010, jouissance du 22 mars. Coupon détaché, 103 fr. 25 cent. — 4 112 p. 010, juiss. 00 fr. oo cent. - Rentes 3 p. 00, jouiss. du 22 juin, 72 90. - Action de la banque, 2010 00. Emprunt royal d'Espagne 1826, ou ojo Empres de la companya de la compa prunt dHaiti , 000 00.

BOURSE D'AMSTERDAM, du 9 août. — Dette active, 53 15116 54 15116 Différée 13116. Bill de change, 18 318 7116. Synd. 98 114. Renie remb, 88 314 89. Act. soc. de omm. 89 114 118.

BOURSE D'ANVERS, du 10 août. — Effets publics. — Dette active, 2 1/2 d'intérêt, 54 3/4. Obl. du synd. 4 1/2. Remb. 89 010. Act. de la soc, com. 4 1/2 d int., 88 0/0.

Changes. - D'Amsterdam court s'est fait a 1/8 p. 0/0 de perte; le Londres court s'est place, le court a 12, les deux mois a 11 95, il est resté Papier; la Paris court et à terme ont été demandés, le court à fl 47 5116 A, les deux mois a 47 A, les trois mois 46 718 A; le Francfort court et à si court et à six semaines manquent, le papier a trois mois a 35 112; le Hambourg court s'est traité à 35, le papier à terme manque.

Les taxes du PAIN à Liége du 11 août, sont les mêmes que la semaine dernière.

ERRATA. - Dans le n. d'hier 1er article nouvelle littéraire, au lieu de Jervie; Nina, si pleine de l'auteur des Puritains; lisez Jarvie; Diana; si pleine de vie de l'auteur etc.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

FÉTE A ANS. — GRAND DIVERTISSEMENT chez L. Lhoest, ci-devant maison Nanette, les mercredi 15, jeudi 16 et dimanche 19. On y jettera à L'OIE, et on y trouvera toutes sortes de rafraichissemens, bons Vins et Hougarde. (844)

FÊTE DE ST. LAURENT.—Dimanche 12 et mercredi 15 du courant, BAL CHAMPETRE avec illumination; chez Smets-Degueldre, faubourg St. Laurent.

GRAND WAUX-HALL CHAMPÈTRE à la BOVERIE.

GRANDE HARMONIE Dimanche prochain 12 courant, ainsi que Mercredi jour de l'Assomption.

Dimanche prochain et jours suivans on donnera un GRAND DIVERTISSEMENT, à l'Anneau d'Or, faubourg St.-Laurent, n° 1080, on y jettera des roues de JAMBONS. (824)

Le soussigné prévient le public qu'il ne reconnaîtera aucune dette, que pourra faire Anne-Marie Quinet, son épouse, ayant Nicolas Ledent. (836) quitté son mari.

Souka, fermier du passage d'eau à Seraing, prévient le publie qu'il y aura interruption à son passage, le 16, 17 et (835)courant.

Quartier garni ou non à louer rue du Pont, n. 901 (840)

Enseignement universel, derrière le Palais, n. 60, dirigé par J. F. X. WURTH, docteur en philosophie ès lettres.

Il y aura dimanche 12 août à deux heures de l'après-dîner des exercices, suivis de la distribution des prix. Le directeur

invite les amis de l'instruction à y assister.

Les cours recommenceront le 1er octobre prochain. Les deux sous-maîtres attachés à l'établissement et le directeur rivaliseront de zèle pour continuer à mériter la confiance, dont on les a honorés jusqu'à présent. L'expérience qu'ils ont acquise pendant le cours de l'année scolaire, qui vient de s'écouler, leur dictera de nouveaux moyens de stimuler les élèves et de leur inspirer le goût de l'étude.

Le prix de la pension est de 350 fls. des P.-B. par an, payables par trimestre et d'avance. Le prix pour les Externes qui se préparent à l'université est de 15 florins et pour ceux qui n'étudient qu'un seul objet, de 7 fls. par trimestre payables d'avance.

Chez J. F. Eymael, rue du Pont, no gor, à Liège, on vend les vins et liqueurs suivantes par bouteilles , y compristes flacons :

VINS. fls. cts	PB.	LIQUEURS. fls. cts. PB.
Bourgogne 1825 à	90	Crème à la fleur d'orange, 1 8
Rhin 1819,	90	Crème de rose, 18
Muscat-Lunel,	90	Parfait-amour, I »
Idem Frontignin,	80	Sirop de Punch,
Moselle 1819,	70	Absinthe Suisse (beau vert), 70
Médoc Bourgeois 1825,	6	Curação de Hollande, 70
Bordeaux idem,	50	Elexir de Hollande
Tours Tête idem,	50	Citronelle, 70
Muscat ordinaire,	50	Pastille, 50
De pays rouge et blanc,	30	Auis, 40
To fair		Anisette de Bordeaux
Vinaigre de vin blanc,	28	Ratafia ou rouge, 40
Genièvre de schiedam,	50	Orange, 40
C gnac et Rhum .	1 "	Punch de Bruxelles, a 1 fl, 50 cts.
San Strain	0	La grosse bouteille. (839)

J. F. Fraikin, fabricant de chapeaux, rue pied du pont des Arches, n. 953, a l'honneur d'informer qu'étant à la veille de quitter la ville, il vendra à des prix très avantageux le restant de son magasin, il invite les personnes qui ont des chapeaux à remettre à neuf de se présenter dans la quinzaine qu'il restera encore à Liége ; il lave aussi les chapeaux de paille d'Italie.

A vendre un filet neuf aux petits oiseaux, dit à la haye. S'adresser, rue Pecheurue, n. 1414.

() Samedi 1er septembre 1827, à deux heures de relevée. par le ministère du notaire Delvaux et en son étude, Place-Verte à Liége, il sera venda sur adjudication volontaire; 1º. Une belle propriété, bâtie en briques, couverte en ardoises et tuiles; consistant en une maison de maître, ayant deux grands salons, une cuisine, le parterre d'une tour, deux grandes remises avec un moulin à chicorée, six pièces au premier, grands greniers.

2º. Une maison pour les ouvriers , ayant deux pièces au rezde chanssée, deux au premier et g enier.

3º. Grandes remises, pièces destinées à une distillerie, un puits, d'autres vastes batiments voûtés et un jardin : le tout se tient et est situé en la commune de Vivegnis, canton de Glons, sur la chaussée de Liége à Oupeye.

Cette propriété a servi à une grande fabrique de chicorée et est propre à tout établissement; elle sera d'abord exposée en

six lots, ensuite en un seul. 4º. Une maison, située faubourg Vivegnis, vis-à-vis l'église Ste. Foi, no. 171, ayant trois caves, plusieurs pièces au rede-chaussée et au premier, grenier, bâtiments derrière, co

5º. Et une autre maison, même situation, nº. 170, avec caves deux pièces au rez de chaussée, deux au premier et greniers. Les acquéreurs auront des facilités pour le payement. S'adres

ser audit notaire.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Dimanche 12 août 1827, à onze heures du matin, sur la place devant la Chapelle de Horion, on procédera à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des fruits croissants pendant par racines sur cent trente-deux perches environ de terre en quatre pièces sises audit Horion, envairées en orge, avoine, pommes de terre et treffles, saisis sur Joseph Benoit et Marie Jamar, son épouse, demeurant audit Horion, commune de Horion-Hozémont, à la requête de MM. François-Jacques-Walthère Bertrand, notaire royal, Gerard-Renier, et Dieudonné-Joseph Bertrand, avoués, domiciliés à Liége.

Le tout sera payé argent comptant.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Qui aura lieu sur la place du Grand Marché, le 16 août présent mois, aux neuf heures et demie du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur, consistant en tables, chaises, horloge, bouteilles vides, gravures, comptoir, pupître, marmittes en fer de foute, et buffet. Le tout argent comptant.

Le 11 août 1827. M. G. Reul. (845)

) BELLE VENTE DE PLANTES ET ARBUSTES.

Le mardi 1/4 août 1827 à deux heures de relevée et le vendredi 17 suivant à la même heure s'il y a lieu, il sera vendu par Deloncin à sa maison rue quai d'Avroy n. 577, plusieurs plantes et arbustes tels que lauriers, oleanders, mirtes, grenadiers, jasmins, une quantité de geranium, plus autres plantes d'orangerie très distingnées, et oignons de fleur d'or et une grande quantité d'autres plantes dont le détail serait trop long. Le tout argent comptant.

ra Deribeaucourt, rue Neuvice, au Sauveur, achète couronnes louis légers et toutes monnaies quelconques.

M. Berryer, marchand orfèvre, sur le Marché, à Liége, achète couronnes légères, louis vieux et neufs, louis de fabrique, pièces antiques en or et en argent, et toutes les monnaies à des prix avantageux.

DÉPOT DE TABAC.

Mêmes procédés que Mrs. Robillard et Cie., de Paris. Au n. 676, rue Féronstrée, près la ci-devant église de

St.-Georges, à Liége, l'on peut se procurer, savoir:

Excellents cigares parfumés, avec plumes, le paquet de 20 cigares

Cigares Maryland fin , 1ère. qualité , avec plumes , le paquet de 20 cigares , à 22 cents.

Tabac en poudre, en paquets de 174 livre des Pays Bas.

Prince-Régent, à la rose, la	boite.								fl 25	cents.
Idem, Mixture-London, le p	aquet.			-						"
Idem , Frybourg-Pontêt	n									4.
			411				100		49	"
A l'ancienne ferme de France,))						. "		49	"
Tonka,	n								17	α
Royal de Paris no. 1,	(C							Acres 1	35	**
Bolongaro d'Amsterdam,	"				6			1	29	"
NR Les personnes qui	prendre	ont	I	5 1	ivi	es	des	Pa	ys-Bas	s, en
une ou plusieurs qualités	, jouire	ont	d'i	une	o	on	fic	atio	n.	(403)

On peut réclamer un parapluie au 1 1024 à la Goffe. (833)

Chambre garnie à louer, avec ou sans pension, rue St. Adalbert, n. 759.

Une demoiselle cherche à se placer comme fille de chambre, connoissant tous les ouvrages de main, parlant français et flamand. S'adresser rue Vinave-d'Isle, n. 7603. (842)

A louer une jolie maison, située à l'entrée de la rue des Tanneurs. S'adresser n. 135, même rue. (222)

A louer une belle maison, avec écurie et remise, située place St.-Barthélemy, n. 662.

Ferme située à Jemeppe sur Mense à louer pour mars 1828. S'adresser au notaire Servais audit Jemeppe. (648)

(469) Le premier septembre prochain, à 3 heures de relevée, il sera vendu aux enchères publiques, par le ministère de M°. Dusart, notaire, en son étude, rue Féronstrée, la maison qui a appartenu à feu M. le baron de Hasselbrouck, située à Liége, faubourg St. Gilles, n. 495, très-connue pour une des plus belles et plus vastes de cette ville, entourrée de superbes jardins plantes d'arbres, réunissant les agréments de ville et de campagne; elle sera à voir tous les lundis, après-midi, en s'adressant au propriétaire, n. 501, même faubourg. Les conditions, qu'on peut voir chez ledit notaire, donnent les plus grandes facilités pour le payement.

Les personnes qui désirent prendrent des répétitions de langues latine et grecque, d'histoire, d'antiquités grecques et romaines et de malhématiques, peuvent s'adresser rue St. Gangulphe, au pied du Pont d'Isle, n. 658 (705)

A louer plusieurs beaux appartemens dans la maison appartenant à Messieurs les barons de Thiriard, chez Gysselinck, au pied de la Haute-Sauvenière, n. 40. (838) J. F. Másu, rue Vinave-d'Isle, n. 52, qui se charge de tous genres d'affaires, échange les espèces d'or et d'argent; louis vieux, carlins souverains, pistoles à 11 fls. 68 et l'agio en sus d'après le poids; 2 p. 010 agio sur les gros sous et les pièces de 13 liards; louis de poids avec agio, louis légers, couronnes rognées, toutes pièces hors de cours, etc. à un taux avantageux. Il se charge de l'achat d'effets publics sur toutes places avec

économie.

() Vente pour sortir de l'indivision.

Jeudi 16 de ce mois, à 2 heures de relevée, le notaire Pâque procédera en son étude, rue St.-Hubert, à la licitation aux enchères publiques d'un corps de ferme, détenu par Philippe-Henri Pasque, situé à Alleur, canton de Glons, composé d'une maison pour le fermier, deux granges, écuries, étables, bergeries, rang de cochons, cour fermée par deux portes charretières, de deux jardins et d'une prairie, coutenant en total deux bonniers métriques 80 perches et 40 annes carrées. Aux conditions qu'on peut voir en l'étude dudit notaire.

Vente publique de 30 à 40 pièces de bons vins vieux de Bon deaux, Médoc fin clair, propre à être mis en bouteilles de suite, qui aura lieu dans les caves de l'entrepôt royal des accises rue Hors-Château, à Liége, le vendredi 17 août à 2 heures de relevée; on pourra goûter ces vins pendant la matinée du jour de la vente.

() Lundi treize août 1827, à midi précis, pour finir en un jour, dans le chantier des sieurs L. Delvaux, F. Doneux et sœur, sur Avroy, le notaire Delvaux vendra une quantité extraordinaire de bois sciés, savoir : une très grande et très belle partie de planches de chêne, quartiers, barreaux, fonçures et demi-fonçures, le tout fort sec, propre à employer de suite, de toute longueur jusqu'à 4 112, 4 3145 146 et 6 114 aunes; une très grande quantité de wères, thérâses et posselets, de planches et lattes de bois blane, et de planches et quartiers de hêtre; beaucoup de horrons de chêne, de frêne et de cérisier; une grande partie de planches et horrons de sapin; douves pour tonneaux; beaux horrons de noyer; une très grande quantité de chencaux et raies pour toits, en sapin; lattes à plafonner, etc. Argent complant.

() 2450 fls. B.-P. à placer pour 12 ou 15 ans sur biens fonds. A vendre une maison sise à Liége, rue Pierreuse, n. 351. S'adresser au notaire *Páque*..

Vente volontaire pour sortir de l'indivision.

A vendre une belle et bonne maison de commerce, por tant le n° 607, située place Saint-Lambert, à Liége. S'adresser à l'avoué Bougnet, derrière le Palais, n° 55.

A vendre 1°. Une maison sise rue de la Syrène, derrièn le Chœur de St. Paul, n. 139. 2°. Une deuxième, sise devant l'église à Jupille. S'adresser Outre meuse, rue Chaussée de Près n. 1275.

Des personnes tranquilles, désirent trouver à louer de suite une maison avec cour et jardin, on un quartier indépendant dans une maison où il n'y a pas d'enfants'; les quartiers de Saint Jacques, de St. Paul ou de St. Jean seront préférables. S'adresset chez M. Janée, pharmacien, rue Vinave d'Isle. (80)

A vendre de gré-à gré une maison portant le n. 326, avec troit autres habitations y attenantes et un bonnier huit perches P.B. ou environ de cotillage situés au faubourg Ste-Marguerite; il ser accordé à l'acquereur de grandes facilités pour le paiemed S'adresser à Me Libens, notaire, place St.-Pierre, n. 21, que est aussi chargé de vendre trois fermes, plusieurs bonniers de terre et huit maisons à Liége.

A vendre une nacelle, avec un carré de 14 pieds, et ton les accessoires. S'adresser au Sr. Alberty, à Jemeppe. (803)

() Biens patrimoniaux, situés à Burdinne, arrondissement de Huy, à vendre par licitation, en une seule séance.

Jeudi, 16 août 1827, les héritiers et les représentans du sieur Jean Charles Bacquelaine et Marie-Rose Detry, son épouse, exposeront en vente publique et aux enchères, pardevant M. k. juge de paix du canton d'Avenne, et par le ministère du notaire Puraye, de Burdinne, en exécution d'un jugement rendu pur le tribunal de Huy, le 5 avril 1827, enregistré le 18 mêms mois, les immeubles suivans:

Un moulin-à-vent, moulin aux chevaux et pressoir, are maison d'habitation, cour, écuries, étables, grange, touraille deux jardins, closières et terres labourables, situés à Burdina arrondissement de Huy, contenant ensemble quatre bonnier cinquante-une perches trente-six aunes.

Ce moulin, très-avantageusement situé, est le seul qui exist

dans la commune.

Cette vente aura lieu ledit jour, à une heure après midi, oble Melon, cabaretier à Burdinne, à crédit et aux conditions qui sont déposées en mains dudit notaire qui en donnera connais sance aux amateurs, et qui leur procurera aussi tous les rereseignemens relatifs aux dites propriétés.

Une servante peut se présenter derrière St.-Michel n. 37 (8